



Bienvenue chez Orange !

La CFE-CGC Orange est là pour vous !



GOURAYA Edwige
Déléguée Syndicale
0693 99 32 02



FERRERE Indrani
Déléguée Syndicale
0693 99 32 28



La CFE-CGC Orange défend vos droits

- Les accords d'entreprise peuvent désormais être plus importants que la loi

Un accord d'entreprise est conclu entre l'employeur et une ou plusieurs organisations syndicales pour fixer des règles relatives aux conditions de travail, à l'emploi ou aux garanties sociales des salariés.

Exemples :

- Accord sur la rémunération : fixe les augmentations annuelles, signé par
 - Accord intergénérationnel : définit notamment le nombre de jours dont vous disposez pour préparer vos examens, et vos rémunérations (*Période 2019-2021*)
-
- La CFE-CGC est la 1ère organisation syndicale chez Orange
Elle défend tous les personnels d'Orange quel que soit leur statut.

Vos droits CSE

- Les CSE (Comités Sociaux et Economiques) existent depuis 2019
Après les élections professionnelles de novembre 2019,
Depuis 2023 la CFE-CGC Orange gère celui de la DORM
- Les activités sociales & culturelles (ASC) :
la gestion proposée par la CFE-CGC
 - ▣ Simplicité : aucune démarche administrative et tout se fait en ligne
 - ▣ Visibilité : droits ouverts dès le 1^{er} janvier et toute l'année
 - ▣ Equité : un seul budget que vous gérez comme vous voulez,
catalogue vacances adultes et enfants sans quota ni dates obligatoires,
tous les enfants sont pris en charge.
 - ▣ Liberté : vous financez comme vous voulez

Les règles de gestion des ASC dépendent des élus majoritaires dans votre établissement.
Dans les établissements SCE (Orange Business Services) et OFS (Orange France Siège), le CE est piloté par des élus CFE-CGC, qui appliquent le « Tableau Magique » et gèrent le budget de la restauration collective.

Ces principes permettent de redistribuer plus d'argent aux personnels, en leur laissant plus de liberté pour choisir la manière dont ils souhaitent l'utiliser.

En savoir + : www.lemilleurdesCSE.com

La CFE-CGC Orange a besoin de vous

- C'est avec la contribution de toutes et tous que nous pouvons co-construire Orange, pour :
 - ▣ Développer et maintenir les emplois sur tout le territoire
 - ▣ Défendre un meilleur pouvoir d'achat et une meilleure reconnaissance des contributions du personnel
 - ▣ Mieux connaître les attentes du personnel sur les lieux et les conditions de travail
 - ▣ Formuler des propositions concrètes pour une entreprise plus citoyenne et inscrite dans le développement durable

➡ N'hésitez pas à venir contribuer à nos travaux, vous êtes les bienvenus !

La CFE-CGC Orange peut vous aider

- Nos représentants sont à votre disposition pour vous accompagner, par exemple dans les cas suivants :
 - ▣ j'ai l'impression que mes droits ne sont pas les mêmes que ceux de mes collègues
 - ▣ j'ai des difficultés avec mon tuteur ou mon manager
 - ▣ je n'ai pas compris quelque chose dans l'organisation du travail
 - ▣ je cherche une solution pour me loger

Vos Élus CSE :

Jean-François Payet : 0692 00 45 57
 Ingrid Dobaria : 0693 21 85 16
 Sylvain Gadiollet : 0692 01 62 50
 Sinda Buchle : 0692 09 75 71
 Jean-Michel Maillot : 0692 074 074

Mariame NAHOUDA H. :0639 40 93 99
 Raphael Erudel : 0692 29 83 66
 Vanessa Moinache :0692 64 90 94
 Audrey Willette : 0692 07 05 51

Vos RP:

Jean-Philippe Cassim Issop:0693 21 63 42 Denis Kamardine. :0639 99 44 65
 Yoan Fontaine: 0693 00 34 88 Raphael Erudel : 0692 29 83 66
 Aline Miranville: 0693 21 85 95 JDidier Maillot : 0692 03 04 48
 Indrani Ferrere : 0693 99 32 28

Vos DS, et CSSCT:

Indrani Ferrere, Sylvain Gadiollet, Jean-Michel Maillot, JDidier Maillot
 Edwige Gouraya: 0693 99 32 02, Christophe Olivier. :0692 03 04 03, Samuel Soucane: 0693 21 74 52

Vos CSSCT:

Christophe Olivier (Rapporteur), JDidier Maillot, Aline Miranville, Jean-Philippe Cassim Issop

N'hésitez pas à nous contacter
 vous êtes les bienvenus !

Les engagements de la CFE-CGC Orange



Défendre l'intérêt collectif des personnels,
dans une entreprise pérenne et responsable

- des emplois pérennes
et de qualité sur tout le territoire
(Ile de France et régions)
- une rétribution juste et votre pouvoir d'achat
- la santé et la qualité de vie au travail,
par une organisation du travail
qui respecte l'humain
- le développement d'Orange
prenant en considération tous les acteurs
(pas seulement les actionnaires,
mais aussi les personnels, les clients, les citoyens)
dans une perspective durable
(développer des réseaux & services accessibles
à toutes et tous dans le respect de l'environnement)

Et vous ?



- La CFE-CGC Orange a rassemblé dans un livret quelques points de repère pour faciliter votre intégration chez Orange : [consultez le en ligne](#)
- Flashez ce code pour adhérer à la CFE-CGC



Merci de votre attention,
et n'hésitez pas à nous solliciter :
vous pouvez compter sur nous !

Retrouvez-nous sur : www.cfecgc-orange.org

